

## DEMI-PENSION 2025/2026

Création de compte obligatoire pour les nouveaux élèves :



TURBOSELF  
Groupe INCB

Le lien disponible sur le site internet du lycée

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=566>

**FINI LES OUBLIS DE CARTE, SERVEZ-VOUS DU QR CODE POUR PASSER AU SELF !**

L'accès au service restauration n'est pas conditionné par l'inscription à la demi-pension, **mais** par l'achat et la réservation préalables des repas.

La Région Île-de-France a mis en place un système de tarifs variables en fonction du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales. Chaque famille doit **transmettre impérativement l'attestation de paiement de la CAF** sous peine de se voir appliquer le tarif maximum, soit 4,58 € pour l'année scolaire 2025-2026.

### Le passage à la demi-pension ne pourra se faire qu'à 2 conditions :

#### 1. L'utilisateur devra créditer son compte TurboSelf

L'utilisateur devra créditer son compte aux moyens de paiement ci-dessous :

- **internet** (via le site du Lycée) ou mobile (Application Turbo-Self) pour un montant de son choix ;
- **chèque et numéraire** au secrétariat de gestion

#### 2. L'utilisateur devra réserver ses repas

- soit sur internet ou mobile, réservation pour 15 jours maximum et jusqu'à 22h00 la veille pour le lendemain ;
- soit au lycée sur les bornes situées dans le hall d'entrée et à la sortie du restaurant scolaire pour huit semaines maximum et jusqu'à 22h00 la veille pour le lendemain.

\*\*\*\*\*

- Pour toute annulation de repas, les usagers suivront le même procédé que la réservation.
  - En cas d'oubli de QR Code, les usagers (élèves et commensaux) se verront appliquer une majoration de 0.50 € lors du passage à la borne de self.
  - En cas d'oubli de réservation, il vous sera impossible de manger au self.
  - Pour les élèves concernés, les bourses ne seront pas déduites de ce paiement, mais versées en totalité à la fin de chaque trimestre.
- Nous vous remercions de bien vouloir nous fournir un I.B.A.N. (Relevé d'Identité Bancaire).

\*\*\*\*\*

La date d'ouverture du restaurant scolaire vous sera transmise ultérieurement.

